

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 8 février 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6 et 7 février 2012

2012 DEVE 18 Attribution de la dénomination « square Saint Bernard - Saïd Bouziri » au square situé 16, rue Affre (18e).

Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 24 janvier 2012 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination « square Saint Bernard - Saïd Bouziri » au square situé 16, rue Affre dans le 18e arrondissement ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 30 janvier 2012 ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX au nom de la 4e Commission,

Délibère :

La dénomination « square Saint Bernard - Saïd Bouziri » est attribuée au square situé 16, rue Affre dans le 18e arrondissement.